

billet de la direction

Madame, Monsieur, Chère lectrice, cher lecteur,

Notre billet de l'an dernier annonçait dans ses premières lignes les 25 ans de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF) en août 2014; l'année scolaire 2014 – 2015 est donc synonyme d'un millésime particulier !

Avant d'évoquer la situation actuelle, et comme c'est souvent la tradition lors d'un anniversaire, ce billet nous donne l'occasion de regarder dans le rétroviseur et de retracer les éléments historiques prédominants de l'UF. Le 14 août 1989, notre structure ouvrait ses portes à quatre élèves désireux de bénéficier d'un soutien pour entreprendre une formation professionnelle dans le premier marché du travail et, par ce biais, entrer dans la vie active et endosser le costume de travailleur.

L'UF occupait durant cette première année des locaux dans le bâtiment de l'École spécialisée du Ceras (dénommé Centre IMC à l'époque), mais les concepteurs de la structure, M. Charles-Albert Favier, directeur, et Mme Marie-Claire Verhanneman, formatrice ergothérapeute, ont très rapidement compris qu'il n'était pas envisageable, bénéfique, ni réaliste de prôner l'intégration professionnelle de jeunes en situation de handicap, sans se rapprocher de la vie active de la ville, et ont donc loué des locaux au centre de La Chaux-de-Fonds. Cet acte, qui nous apparaît tout à fait naturel aujourd'hui, était novateur, voire utopique pour certains organismes ou institutions étatiques de l'époque !

Dès la deuxième année, l'UF a accueilli des élèves issus des écoles dites "ordinaires", en plus des jeunes provenant de l'École spécialisée du Ceras. En effet, les conseillers de l'Office AI, les conseillères de l'OCOSP (service de l'orientation professionnelle), quelques enseignants ont rapidement compris l'intérêt que pouvait représenter notre structure dans le développement d'un projet professionnel.

Depuis lors, les effectifs ont sans cesse augmenté, démontrant, d'une part, le bien fondé du projet initial et, d'autre part, le fait que l'accompagnement de jeunes en difficultés répondait et répond encore à un réel besoin.

En 1990, l'UF s'installe à la rue Jardinière 71, en ville de La Chaux-de-Fonds.

En 1997, une deuxième antenne ouvre à Neuchâtel, à la rue de l'Hôpital 20. Aujourd'hui, elle se trouve à la rue St Honoré 12.

En 2000, l'antenne de La Chaux-de-Fonds emménage dans de nouveaux locaux, plus spacieux, à l'avenue Léopold-Robert 23.

En 2002, une troisième antenne est inaugurée à Delémont, près de la gare. En août 2005, puis à nouveau en 2009, l'antenne occupe de nouveaux locaux à la rue de l'Industrie, puis actuellement à la route de Bâle 25.

explosion de sollicitations. Dans la structure actuelle, il nous a été impossible d'admettre un si grand nombre d'élèves bernois et il a été nécessaire de renoncer à accueillir des élèves pour qui les prestations de l'école spécialisée semblaient indiquées. Les réflexions et rencontres avec les différents partenaires bernois se poursuivent. L'ES est ouverte à étudier de nouvelles formes de collaboration avec le canton de Berne dans le but de proposer des solutions adaptées aux enfants concernés.

Du côté du canton de Neuchâtel, les décisions d'octroi pour les prestations scolaires ou ambulatoires sont pour la plupart tombées tardivement. À l'interne, grâce à la réactivité et à l'adaptabilité du personnel, des incidences négatives sur l'organisation des classes et des horaires des élèves ont pu être évitées. Pour les prestations intégratives, l'organisation a souffert du manque d'anticipation. En effet, enseignants titulaires, familles et personnel spécialisé de l'ES ont souvent dû attendre la rentrée pour planifier les interventions.

Soirée de présentation de l'École spécialisée du Ceras

Souvent sollicitée par des familles ou des professionnels des cantons Bejune pour l'obtention de renseignements relatifs à l'organisation de l'école, aux procédures d'admission ou encore à la découverte des locaux, la direction a choisi de mettre sur pied une première soirée de présentation de l'ES ouverte au public pour qu'il puisse trouver réponse à ses questions.

"Les voiles en chocolat"

Au printemps dernier, le club service chaux-de-fonnier Table Ronde 18 a contacté l'ES en vue d'offrir à une quinzaine d'élèves une journée de régates en voilier sur le lac de Neuchâtel. Grâce à l'organisation proposée, à la mobilisation de voiliers traditionnels ainsi que du catamaran de la fondation Just for Smiles, spécialement équipé pour l'accueil à son bord de personnes en fauteuil roulant, les élèves ont pu découvrir les sensations de la navigation au gré des vents, très favorables par ailleurs. La journée laissera des souvenirs inoubliables aux enfants ainsi qu'à leurs accompagnants. Encore un grand merci à la Table Ronde 18 pour cette magnifique action.

Pour terminer, je souhaite profiter de l'occasion pour formuler plusieurs remerciements

À l'ensemble des collaborateurs de l'ES, je salue l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé à leurs nombreux nouveaux collègues ainsi que le travail accompli jour après jour auprès des élèves bénéficiaires de nos diverses prestations internes, intégratives ou ambulatoires.

Aux membres de la direction, je vous remercie de votre investissement pour la bonne marche de l'école et pour l'atmosphère de travail agréable dans laquelle nous évoluons. Aux élèves et à leur famille, je tiens à exprimer le plaisir que j'ai à travailler pour et avec vos enfants.

Aux membres du comité et du Conseil de fondation, je réitère ma grande reconnaissance pour la confiance et le précieux soutien que vous nous accordez.

C'est la somme de l'investissement de chacun qui permet aux enfants qui nous sont confiés de grandir et d'apprendre dans les conditions adaptées auxquelles ils ont droit.

Pierrine Guillaume-Gentil,
directrice de l'École spécialisée du Ceras

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

En 2009, une quatrième antenne est créée à Tavannes. L'espace Bejune est donc ainsi couvert et l'UF peut répondre aux demandes des trois offices cantonaux AI concernés.

En août 2014, 113 élèves fréquentent l'Unité de formation professionnelle du Ceras.

Autres dates clés:

Août 2008, organisation de la fondation en deux institutions distinctes, ayant chacune sa propre direction: L'École spécialisée du Ceras et l'Unité de formation professionnelle du Ceras. Dès le **1er janvier 2009**, autonomisation de l'UF et mis en place d'un processus de désenchevêtrement administratif et financier qui abouti à fin 2010.

Dès le **1er janvier 2013**, financement par les offices cantonaux AI (Bejune) alors qu'auparavant l'UF bénéficiait d'un financement fédéral via l'Ofas (Office fédéral des assurances sociales).

Ce bref rappel historique met en évidence la volonté d'une construction et d'un développement de notre structure par étapes successives, en privilégiant la proximité plutôt que la centralisation, ou la création d'une "mégalopole", afin de répondre au mieux aux demandes et aux besoins de chaque jeune qui, rappelons-le, nous sont tous envoyés par les Offices AI.

Construire un édifice par étape paraît être une évidence pour garantir sa solidité, mais cela suppose de la patience de la part de tous les partenaires, une mise en réseau de ceux-ci, ne pas vouloir viser avant tout la quantité, ni le rendement collectif, mais plutôt la qualité de l'accompagnement, axé sur l'émergence d'un projet individuel.

Cette manière de faire et de penser permet d'agir avec souplesse, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque apprenti ; toutefois, cela pré-suppose une grande faculté d'adaptation, de l'imagination, de la créativité et de la réactivité de la part des collaborateurs de l'UF, face aux exigences liées à la formation professionnelle en constante évolution, mais aussi face aux problématiques rencontrées par les jeunes se modifiant au fil des années.

Si le défi était grand, il y a un quart de siècle, de vouloir insérer des jeunes en situation de handicap directement dans l'économie libre, le challenge actuel consiste à faire évoluer le concept de base de l'UF, au demeurant toujours actuel et à la pointe de ce qui peut se faire sur le plan de l'insertion professionnelle, par petites touches successives.

Accueillir plus de cent-dix jeunes et travailler en étroite collaboration avec quarante collaboratrices et collaborateurs ne peut plus se gérer de la même manière que lorsque l'UF accompagnait une dizaine ou une vingtaine d'élèves sous la houlette de cinq à dix formateurs. D'autre part, ce travail de "retouches" consiste à tenir compte de l'évolution des professions, en s'adaptant aux nombreux nouveaux métiers ayant vu le jour, et enfin en tenant compte des niveaux de bon nombre d'apprentissages pour lesquels les exigences ont fortement augmenté, suite à la révision des règlements d'apprentissage et des nouvelles ordonnances édictées par les associations professionnelles.

Jetons maintenant un regard plus rapproché dans le temps...

Durant l'année scolaire 2013-2014, l'UF a accompagné entre cent-dix et cent-quinze jeunes. Ce nombre a fluctué au gré des admissions effectuées en cours d'année, mais aussi de quelques départs d'apprentis n'ayant pas pu répondre, pour des raisons diverses, aux exigences de leurs employeurs.

Les dix-huit jeunes ayant effectué une année d'orientation ont tous décroché une place d'apprentissage. Aucun élève n'a donc été orienté différemment, faute de projet possible.

À ce groupe d'élèves, il faut également ajouter six jeunes, déjà orientés dans un domaine relativement précis à leur arrivée à l'UF, ayant réalisé une année préparatoire avant leur entrée en formation.

Nous tenons à mettre en exergue, une fois de plus, l'ouverture dont font preuve de nombreux employeurs pour engager des jeunes dont les difficultés sur le plan théorique, mais aussi parfois pratique, pourraient leur faire craindre un parcours semé d'embûches. De même, de nombreuses entreprises sont prêtes à accueillir des jeunes en difficultés d'apprentissage, pour des stages de moyenne et longue durée.

La collaboration étroite instaurée durant les stages, puis durant le temps de formation avec les entreprises, est primordiale afin que le jeune apprenti puisse mener à bien son projet et obtenir un titre de formation tant convoité. Nous profitons de ces lignes pour leur adresser nos sincères remerciements.

Cette année, vingt-sept jeunes (sur trente et un candidats) ont réussi les examens finaux d'apprentissage et ont été fêtés le 4 juillet dernier au Club 44 à La Chaux-de-Fonds. 6 ont obtenu une attestation de formation pratique, 3 ont reçu une attestation fédérale de formation élémentaire, 15 se sont vu remettre une attestation AFP et 8 un titre CFC.

Depuis la rentrée d'août 2014, 113 élèves fréquentent l'UF. Trente-deux nouveaux élèves ont été accueillis. De plus, trois apprentis fraîchement certifiés bénéficient d'un coaching dans leur premier emploi ou pour la recherche d'une place de travail.

Durant cette dernière année, et pour la première fois depuis la création de l'UF (!), le nombre de jeunes accompagnés par notre structure a pu être, en partie du moins, stabilisé, malgré les très fortes sollicitations en matière d'admissions. Les quatre antennes subissent quelques fluctuations d'effectif d'une année à l'autre, mais sont équipées pour accueillir entre vingt-cinq et trente élèves et apprenti(e)s.

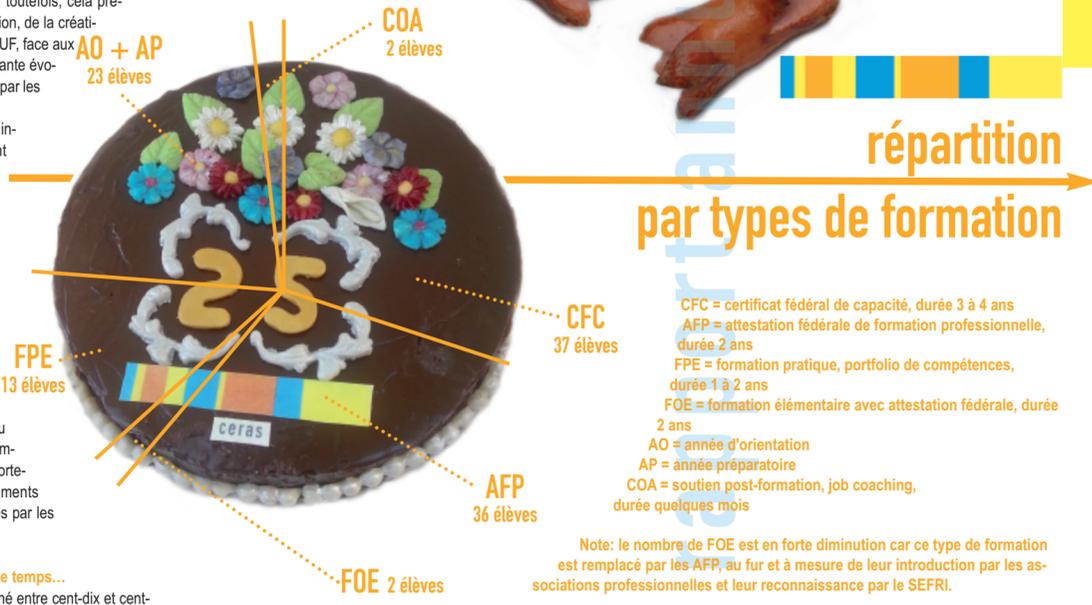
Pour plus de détail concernant la provenance des élèves, les types de formations et les effectifs respectifs de chaque antenne, nous vous prions de vous référer au rapport complet se trouvant sur le site www.ceras.ch.

La problématique des demandes d'admissions concernant des jeunes se trouvant en difficultés durant leurs parcours de formation n'a pas encore pu être réglée de manière satisfaisante. En effet, si nous entrons tout de même en matière pour quelques situations, il nous est impossible de répondre favorablement à toutes les demandes dès lors que la capacité d'accueil a atteint ses limites déjà bien avant la rentrée scolaire.

Des solutions provisoires et incomplètes doivent par conséquent être mises sur pied sous forme d'appui scolaire et/ou thérapeutique privé que les offices AI peuvent soutenir financièrement. Toutefois, cette aide ne permet



N° 45



pas, en général, d'établir le lien avec la partie pratique de la formation et est donc loin d'être optimale dans un système de formation duale.

Des réflexions sont déjà initiées à divers niveaux à ce sujet; celles-ci devront se poursuivre tant les demandes de soutien se sont multipliées ces dernières années. L'image d'une formation autre que le CFC, en l'occurrence l'AFP ou la formation pratique, véhiculée dans la population de façon globale, dans plusieurs entreprises formatrices, mais également parfois dans les services directement concernés (OCOSP, Service de la formation professionnelle, etc.), est perçue par les futurs apprentis et leur famille comme peu valorisante ou vécue comme un passage intermédiaire et non une fin en soi.

De ce fait, trop de jeunes s'attachent à un niveau d'apprentissage inadapté à leurs compétences et sont rapidement placés en situation d'échec. Dès lors, les demandes d'aide affluent, alors que la construction d'un projet réaliste, construit par étape, et correspondant aux aptitudes du jeune, lui aurait certainement permis d'affronter de manière plus sereine les exigences d'apprentissage d'un métier et de vivre un processus basé sur la réussite.

Conclusion

Cette année, comme les 24 précédentes, nous apporte quelques questionnements évoqués dans ce billet mais, surtout, de très nombreuses satisfactions, dont la principale consiste bien évidemment en la réussite des apprenti(e)s et leur insertion dans le premier marché du travail de la région.

L'Unité de formation professionnelle du Ceras va commémorer son 25ème anniversaire tout au long de l'année scolaire en cours. C'est ainsi qu'une torréie, organisée en septembre dernier, a réuni une centaine d'anciens apprenti(e)s, anciens membres du personnel et une partie du personnel actuel. En mai prochain, un voyage d'étude particulier donnera l'occasion aux élèves en année d'orientation et les apprenti(e)s en formation pratique de découvrir Bordeaux et sa région. Enfin, d'autres festivités sont en voie d'élaboration afin de remercier nos différents partenaires et fêter dignement ce quart de siècle.

Pour terminer, nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux membres du Conseil de fondation et du comité exécutif de la confiance qu'ils nous témoignent et du soutien apporté tout au long de l'année, ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs pour leur investissement conséquent au sein de l'UF et, enfin, à tous nos partenaires pour leur engagement remarquable en faveur de l'insertion de personnes en difficultés au travers d'une formation professionnelle.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2014
Alain Droxler / Jean-François Iseli

collaborateurs

État du personnel au 1^{er} septembre 2014

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directrice Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann **Sous-directeur socio-pédagogique** Alan Gamsb **Sous-directeur administratif** Stéphane Sieber **Secrétaire de direction** Liliانا Pereira Cardoso **Secrétaires-réceptionnistes** Laureen Desales, Eva Spichiger **Secrétaire-comptable** Coralie Schmid **Secrétaire médicale** Nicole Cuenat-Romailler **Stagiaire** Gaëlle Tripet

UNITÉ SCOLAIRE, EDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices Jean-Fred Boillat, Catherine Brossin-Junod, Jehanne Carnal, Aurélie Diethelm-Bürgi, Sandrine Donini, Baptiste Lerjen, Florence Panza, Anouk Pipoz, Roxane Rappan, Joëlle Rosé Odiet, Manuel Streiff, Robin Thévenaz, Claude-Alain Thomann, Noémie Winkler **Décharges horaires et remplacements** Christine Arm Emery, Nadège Guenot, Florence Panza, Roxane Rappan **Enseignante EFA et ACT** Christiane Flückiger **Enseignant EPS** Mario Jorge Moreira Da Costa

PERSONNEL EDUCATIF

Accueil hors périodes scolaires Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Marina Cuenot, Martial Debély, Anne De Reynier, Karine Lagoute, Erika M'Poy-Geiser, Marianne Piaget, Caroline Salvi, Martin Wilhelm, Pierrette Willen-Matthey **Interventions en milieu scolaire et APS** Michel Amez-Droz, Valérie Scheurer Pelot **PEC** Michel Amez-Droz, Aline Christ, Réjane Roulet **Voileur** Martin Wilhem **Animateur** Martial Debély **Assistants socio-éducatifs** Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Marina Cuenot, Karine Lagoute, Mélanie Quinche Chételat, Caroline Salvi

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE

Ergothérapeutes Hélène Arlt, Caroline Bandelier Meystre, Christine Ercolani-Wilhelm, Eveline Erding-Kretzschmar, Linda Frey, Annemarie Guye-Jucker, Anne Jacquin, Elisabeth Litsios-Nicole, Joanne Roth, Céline Turuvani **Orthophonistes** Marion Bassin, Lucas Baumann, Anne-Laure Develey, Maryste Mathys, Marie-France Paillard Dind, Diana Silva **Physiothérapeutes** Christine Gisiger-Güider, François Hans, Stefanie Küng Ezzine **Psychologue** Nathalie Terrier

PERSONNEL DE MAISON

Concierge résident Eddy Rognon **Concierge** Alain Pilatti **Concierge antenne d'ergothérapie du Littoral** Maria Helena Da Silva Alves **Aide concierge** Aldina Gomes Feliciano **Apprenti** Nicola Rea **Employée de maison** Catherine Dubois-Quélet **Chef de cuisine** Georges-Henri Singelé **Aide de cuisine** Aldina Gomes Feliciano, Hafida Lamrini **Cherkaoui** **Apprenti cuisinier** Vacant

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Instituteurs/trices Marcoline Calame Ruffieux, Claudine Dégerine, Elke Gottburg, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, André Tissot-Daguette **Remplaçante** Roxane Rappan

AIDES PÉDAGOGIQUES PAR L'INFORMATIQUE (API)

Animateur API André Tissot-Daguette

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directeur pédagogique Alain Droxler **Directeur administratif et financier** Jean-François Iseli **Comptable** Annamaria Baer-Personeni **Secrétaire Vacant** **Secrétaire remplaçante** Denise Bysaeth **Apprenti / stagiaire** Vacant

RESPONSABLES D'ANTENNE

Formateurs/trice responsables d'antenne Véronique Buchwalder-Rais, Fabrice Migliorini, Pascal Porret, Olivier Spaeltig

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant(e)s Christine Arm Emery, Élie Babey, Arnaud Favier, Johannes Perritaz **Intervenante(s) soutien cours professionnels** Christine Arm Emery, Élie Babey, Mirko Calabrese, Manuel Choffat, Arnaud Favier, Lucas Gloor, Jean-François Iseli, Jonas Louis Krähenbühl

FORMATEURS

Formatrices Céline Bourquin, Viviane Cerf-Métille, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli **Formatrices ergothérapeutes** Rosalie Fontaine, Anne-Dominique Huot-Comisso, Rachel Jatton, Agnès Lovis-Keller, Maya Moretti, Chantal Schneider-Bonhôte, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux **Formateurs** MSP Claude Beuret, Jacques Büttmann, Hubert Crelier, David Guissaz, Gérard Pfeiffer, Thomas Pfeiffer

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Almerinda Coulot-Silva, Francisco Cundins Caamano, Rachel Monney-Maillard, Emilia Moreira Da Silva

COLLABORATEURS DE L'EXTÉRIEUR

CNPea et Centre de psychomotricité

Médecin psychiatre Christine Angele Burkhard

Orthopédistes Valérie Béguin, Enrique Macho

Thérapeute en psychomotricité Vacant

conseil de fondation

Conseil de fondation au 1^{er} septembre 2014

Représentants de l'Association Cerebral Neuchâtel (parents) Jean-Marie Lack, vice-président, Marc Eichenberger **Représentant de l'Association Cerebral Jura (parents)** Fabien Barelli **Représentant de l'Association de dysphasie.ch (parents)** Karin Jacot, secrétaire, Vacant **Représentants de l'Association Dyslexie Suisse Romande (parents)** Élisabeth Weber-Pillonel **Représentant de Pro Infirmis** Richard Kolzer **Représentant de la République et canton de Neuchâtel, délégué de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES) Vacant** **Représentant de la République et canton de Jura Régis Riat** **Représentant de la partie francophone du canton de Berne, délégué du Conseil du Jura bernois** Antoine Bigler, président **Représentante de la commune de La Chaux-de-Fonds** Nathalie Schallenberg **Représentant du milieu de la formation professionnelle** Yves Pelletier, Jean-Luc Portmann **Représentant du monde économique et politique** Bernard Soguel **Représentants du monde patronal** François Myteler, Vacant **Avec voix consultatives** Membres de la direction **Représentantes du personnel (voix consultatives)** Anouk Pipoz, Chantal Schneider-Bonhôte **Organe de contrôle fiduciaire** Fiduhal, La Chaux-de-Fonds **Direction administrative et financière** Jean-François Iseli **Secrétaire de séance** Liliانا Pereira Cardoso

Comité exécutif Antoine Bigler président, Jean-Marie Lack vice-président, Karin Jacot secrétaire, Yves Pelletier, Jean-Luc Portmann **Avec voix consultatives** Alain Droxler, Pierrine Guillaume-Gentil-Tillmann, Jean-François Iseli **Secrétaire de séance** Liliانا Pereira Cardoso

le mot du président

L'Unité de formation professionnelle du Ceras fête cette année son 25^{ème} anniversaire.

Près de 110 jeunes gens et jeunes filles bénéficient de l'appui de spécialistes pour affronter le chemin de la formation professionnelle, souvent pavé de difficultés. Dans nos antennes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes, ils reçoivent l'appui de formateurs, maîtres-socioprofessionnels ou ergothérapeutes pour suivre une formation duale en entreprise. Grâce à l'appui de très nombreux patrons de la région Bèjune, nous pouvons construire avec eux des projets de formation dans les domaines les plus variés pour les jeunes qui nous sont adressés par les offices cantonaux de l'assurance invalidité.

Je voudrais ici remercier très sincèrement les employeurs de leur engagement, de leur patience et de leur soutien afin de permettre à des jeunes en difficultés d'apprentissage de terminer une formation et de s'insérer, souvent définitivement, dans la vie professionnelle. Une grande majorité d'entre eux (80% en 2014) peuvent quitter totalement ou partiellement le cadre de l'AI à la fin de leur formation, ce qui confirme la justesse des efforts consentis de part et d'autre.

L'École spécialisée du Ceras a vécu une année bien remplie puisque nous avons atteint les limites de nos possibilités d'accueil avec près de 90 élèves. Malheureusement, nous ne pouvons, par manque de place, recevoir tous les enfants inscrits alors qu'un enseignement spécialisé avait été jugé nécessaire pour eux. Que deviennent-ils par la suite, quel appui leur est-il proposé ainsi qu'à leurs parents ? Nous n'avons pas de réponses à ces questions. Notre direction essaie d'envisager des solutions ambulatoires pour répondre au mieux aux besoins des enfants et en participant à la mise sur pied du concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée.

Tous nos collaborateurs méritent un grand coup de chapeau pour leur engagement, leur attitude toujours positive et professionnelle dans la recherche de solutions individuelles et novatrices pour chacun de nos élèves. Un grand merci à chacune et chacun d'entre eux.

Les Reussilles, octobre 2014
Le président, Antoine Bigler

Port Payé P.P.
2300 La Chaux-de-Fonds



contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration

11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 967 97 17

Fax 032 967 97 18

E-mail: es.ceras@ne.ch

CCP: 12-423568-7

Antenne d'ergothérapie du Littoral

8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux

Tél. et fax 032 730 52 92

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: pascal.porret@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue de Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: fabrice.migliorini@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: veronique.buchwalder@rpn.ch

Antenne de Tavannes
8, rue de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: olivier.spaetig@rpn.ch

www.ceras.ch



bilan consolidé 2013

bilan consolidé au 31 décembre 2013

N°	Actif	2012	2013
100x	Caisses	18'977.65	23'169.10
101x	Postes	73'090.57	82'197.97
102x	Banques	78'292.16	63'096.32
104x	Dépôt de garantie de loyer	17'721.25	17'747.09
105x	Débiteurs facturation	1'812'388.75	1'772'024.50
106x	Autres débiteurs impôt anticipé	2'028.65	333.65
107x	Stocks	15'410.--	15'310.--
1091	Actifs transitoires	11'684.90	40'439.65
110x	Immeuble exploitation 12-Septembre 11	1'867'500.--	1'820'000.--
110x	Immeuble exploitation Peseux	272'800.--	270'100.--
110x	Immeuble Coquemène 23	495'890.--	497'530.--
111x	Mobilier, machines, installations	255'520.--	191'100.--
111x	Informatique	48'080.--	44'890.--
112x	Véhicules	56'405.--	64'604.--
1131	Titres	500.--	500.--
1591	Excédent de charges de l'exercice *	5'621'897.29	6'504'772.14
Total de l'actif		10'648'186.22	11'407'814.42

N°	Passif	2012	2013
200x	Créanciers	163'684.60	157'791.25
2003	Créancier Prévoyance.ne (RFV exigible au 01.01.2014)	-- --	1'382'700.--
201x	Autres créanciers	7'198.75	-- --
2021	Compte-courant bancaire BCN trésorerie	1'641'751.04	1'191'644.96
2061	Emprunt hypothécaire État de Neuchâtel	600'000.--	525'000.--
2062	Emprunt hypothécaire BCN Coquemène 23	312'000.--	300'000.--
2063	Emprunt hypothécaire BCN Peseux	270'200.--	267'400.--
2091	Passifs transitoires	124'727.20	146'398.95
2101	Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
2111	Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
2121	Fonds de réserve ES	467'013.15	464'910.50
2121	Fonds de réserve UF	417'165.85	417'891.50
2122	Fonds de réserve immeuble Coquemène	244'193.68	251'576.21
2124	Réserve liée (assainissement Prévoyance.ne)	-- --	380'633.80
2124	Réserve liée (assainissement 2 ^{ème} pilier Prévoyance.ne)	809'436.70	307'300.--
2501	Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	4'897'303.--	4'921'055.--
Total du passif		10'648'186.22	11'407'814.42
* excédent charges ES		6'009'913.62	6'978'984.84
* excédent produits UF		-380'633.80	-457'249.89
* bénéfice UI		-7'382.53	-16'962.81
+ Total Fondation du Ceras		5'621'897.29	6'504'772.14



billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur,

Chère lectrice, cher lecteur,

Les douze derniers mois ont été bien remplis. Projets internes ou externes, suivi et organisation des prestations dispensées par l'École spécialisée du Ceras (ci-après ES) ainsi que festivités et activités destinées aux élèves font l'objet du présent rapport.

Projet de mise en œuvre d'un dispositif intégré de soutien pédagogique spécialisé

En collaboration avec la commune et le cercle scolaire du Val-de-Ruz, l'ES avait proposé le lancement d'un projet pilote sous la forme d'un Dispositif intégré de soutien pédagogique spécialisé. Cette nouvelle forme de prestation devait être dispensée par des intervenants du Ceras au sein du cercle scolaire de l'école régulière et prévoyait de fournir un soutien pédagogique spécialisé intensif (entre 4 et 12 périodes hebdomadaires) à des élèves dont les besoins étaient reconnus par l'Office de l'enseignement spécialisé du canton de Neuchâtel (OES). Les interventions des professionnels de l'ES étaient prévues en trois axes: intervention directe auprès de l'élève dans un local du cercle scolaire consacré au dispositif, intervention en classe avec l'enseignant titulaire pour une meilleure transposition des adaptations et possibilité d'intervenir comme personne ressource en cas de questionnement pour l'adaptation des objectifs ou du plan de formation. Malheureusement, la mise en œuvre de la phase pilote proposée n'a pas été validée par les autorités partenaires pour un démarrage à la rentrée d'août 2014.

Élaboration du concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée

Pilotés par l'OES et le Service de l'enseignement obligatoire, les travaux pour l'élaboration du concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée ont démarré. Les écoles spécialisées ont notamment participé au groupe de travail dont le mandat était de décrire les prestations existantes ainsi que les éventuelles propositions de changements ou d'améliorations. Par ailleurs, le défi pour l'élaboration de ce concept sera de l'articuler harmonieusement avec l'application de «l'Arrêté relatif aux mesures d'adaptation et de compensation destinées aux élèves de la scolarité obligatoire ayant des besoins éducatifs particuliers» (BEP) et avec la rénovation des filières du cycle 3 qui devrait démarrer en août 2015. Ainsi, si 2017 devrait voir entrer en vigueur le concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée, il ne faut pas oublier les élèves à besoins éducatifs particuliers qui sont actuellement scolarisés et veiller à ce que des solutions leur soient proposées.

Réorganisation du collège de direction et changements administratifs

En place depuis août 2013, la direction sous sa nouvelle formule a maintenant bouclé un premier tour de roue. Ayant traversé les différentes étapes importantes qui constituent le fil rouge des années scolaires, la direction a le recul nécessaire pour choisir et fixer des objectifs à moyen terme, par exemple l'avancée du travail de mise en œuvre d'un système qualité. Pour l'équipe administrative, le travail d'installation et d'appropriation du nouveau logiciel de gestion intégré a été un chantier important et pas encore achevé. Les nouvelles fonctionnalités déjà disponibles se révèlent pratiques et répondent aux besoins, mais les aspects relatifs à la gestion des secteurs thérapeutiques et à la facturation des séances nécessitent quelques adaptations particulières. L'accueil, en août 2014, d'une apprentie au sein de l'équipe se révèle positif; le besoin de s'interroger sur les pratiques de manière à pouvoir transmettre les savoir-faire est une démarche intéressante et dynamisante.

Organisation des prestations

Contrariée par différents concours de circonstances extérieures, la gestion des admissions pour la rentrée scolaire 2014-2015 s'est révélée complexe. En effet, dès l'automne 2013, la direction a reçu un nombre très important de demandes d'admission pour des élèves bernois (une douzaine contre trois ou quatre les années précédentes). La Fondation a transmis aux autorités compétentes l'inquiétude suscitée par cette

compte d'exploitation 2013

compte d'exploitation consolidé

N°	Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3	Salaires et frais de personnel	7'514'054.91	3'026'393.70	-- --	10'540'448.61
4	Autres charges d'exploitation	1'331'928.33	566'193.70	-- --	1'898'122.03
Total des charges d'exploitation		8'845'983.24	3'592'587.40	-- --	12'438'570.64
6	Produits d'exploitation	1'866'998.40	4'049'837.29	16'962.81	5'933'798.50
Total des produits d'exploitation		1'866'998.40	4'049'837.29	16'962.81	5'933'798.50
Excédent provisoire ch. et produits		-6'978'984.84	457'249.89	16'962.81	-6'504'772.14
Couverture excédent de charges		6'978'984.84	-- --	-- --	
Neuchâtel		4'354'234.05			
Jura		528'694.32			
Berne		708'756.47			
part non prise en considération		1'387'300.00			

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	UI	PP consolidé
Journées internes	1'105	-	-	1'105
Journées externes/formation AI	24'458	20'257	-	44'715
Total journées civiles canton	25'563	20'257	-	45'820

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	UI	PP consolidé
Journées internes	191	-	-	191
Journées externes/formation AI	6'010	17'746	-	23'756
Total journées civiles hors canton	6'201	17'746	-	23'947
Total journées civiles CHS	31'764	38'003	-	69'767
correspondant à un nbre de jeunes moyen de	88	104	-	192

Auquel il convient d'ajouter une trentaine d'enfants bénéficiant de prestations de l'unité ambulatoire de langage et 140 pour des prestations de physiothérapie et/ou ergothérapie dispensées par notre unité ambulatoire de traitement.

ES école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement

UF unité de formation professionnelle

UI unité immobilière

Le bilan et les comptes d'exploitation détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch

